SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ENFANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13/09/2022

CHARLOTTE CAUBEL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA PREMIÈRE MINISTRE, CHARGÉE DE L'ENFANCE, SALUE LA CRÉATION D'UNE DÉLÉGATION AUX DROITS DES ENFANTS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Le 13 septembre, la création d'une délégation aux droits des enfants à l'Assemblée nationale a été décidée en conférence des présidents.

Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, se réjouit de la création d'une telle délégation, transpartisane, qui témoigne d'un intérêt partagé pour la protection des enfants et facilitera la tenue d'échanges transversaux bienvenus sur les nombreuses politiques prises en faveur des droits des enfants. Elle sera un lieu utile pour rendre compte de leur mise en œuvre, et en accroître la visibilité. La ministre s'attachera à travailler de manière confiante, proche et régulière avec cette nouvelle délégation.

Ce travail est d'autant plus nécessaire que la situation des enfants en France reste fragile :

- 1 enfant meurt dans son contexte familial tous les cinq jours[1],
- 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année[2].
- 1 million d'enfants sont victimes de harcèlement scolaire[3].

La mobilisation de tous les acteurs, que ce soit au sein du gouvernement ou à l'Assemblée nationale, en lien avec les départements et les associations, répond à l'engagement du Président de la République de faire de l'enfance une priorité de ce quinquennat.

Contact presse
Service presse du Secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance
presse.enfance@pm.gouv.fr / 01 42 75 74 38

[1] IGAS, 2019
[2] Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles (CIIVISE)
[3] UNESCO, 2021